



# VIVEZ VOTRE VILLE

Mag

# Souriez,

c'est la

# rentrée



## SOMMAIRE

### P. 4 - 5

Rentrée Scolaire

*De retour à l'école*

### P. 6 - 7

Conseil Municipal

*Les décisions prises en séance publique*

### P. 8 - 9

Performances sportives

*Des Trinitaires se dépassent...*

### P. 10 à 13

Journées du Patrimoine

*Médiathèque & Chapelle Sainte-Anne*

### P. 14 - 15

Reprendre,  
céder une entreprise

*Les professionnels à l'écoute*

### P. 16 - 17

Vie communale

*Les infos utiles*

### P. 18 - 19

Souscription Chapelle  
Sainte-Anne et  
Politiquement Vôtre



**Directeur de la Publication :**

*Jean-Paul Dalmasso*

**Responsable de la communication :**

*Valérie Haguenauer*

**Rédaction - photos - infographie**

*Alexandra Russo - Kardiatout Sy*

**Service Communication**

**Tél. 04 97 20 55 30**

**Mél. vivezvotreville@yahoo.fr**

**www.ville-de-la-trinite.fr**

**Imprimerie Henri - La Trinité**

**Tirage 5 200 exemplaires**

**Imprimé sur du papier recyclé**

## ÉDITORIAL DU MAIRE

L'effervescence de septembre vient de passer, celle qui consiste à s'organiser, prévoir, anticiper, appréhender ce que l'année scolaire nous réservera.

Rentrée des classes, inscriptions aux activités extra-scolaires pour les uns, inscriptions aux sports, loisirs pour les autres, reprise du travail, courses, transports, démarches, bonnes résolutions...

En définitive, septembre est le vrai départ de l'année. Notre rythme, c'est finalement celui que nous impose la réalité.

Tout recommence à la « rentrée ».

Et ce n'est pas que pour nos enfants.

Dans la vie municipale, c'est la même chose non ? La rentrée scolaire, les journées du patrimoine, la journée des entreprises, la visite des experts de l'UNESCO, la rentrée paroissiale, le conseil municipal... une activité décuplée qui fait écho à un été caniculaire et chargé.

L'automne s'annonce riche de rencontres et d'évènements festifs.

Avec lui, nous entrons dans la danse des rendez-vous de fin d'année qui sont autant de parenthèses enchantées dont il nous faudra profiter.

Car des sujets importants vont nous occuper qu'il nous faudra appréhender avec sérieux et discernement.

Alors pour les semaines à venir, je vous attend nombreux aux manifestations qui seront organisées pour vous : inauguration du Parc du Rostit, remise du prix à la ville de La Trinité des Rubans du Patrimoine pour la réhabilitation de l'Église, expositions, cérémonies, Festival de la danse ... ils sont pour moi comme pour toute l'équipe municipale des moments d'échange et de convivialité qui nous sont à vous comme à moi, particulièrement chers.

À très bientôt.

*Votre Maire,  
Jean-Paul Dalmasso*



**Reprendre,  
Céder une entreprise**

**La Trinité organise le 1<sup>er</sup>  
salon dédié à la cession  
et reprise d'entreprises  
dans le Département**

détails p.14-15

# Rentrée 2018 -

**V**ivez votre Ville souhaite une excellente année scolaire 2018-2019 aux enfants et leurs parents.

*L'heure de la rentrée des classes a sonné. Après deux mois de vacances ce sont près de 1 500 enfants de la petite section de maternelle à la fin du cycle du collège qui ont retrouvé les bancs de l'école et les équipes enseignantes.*

*L'occasion également de saluer les nouveaux enseignants sur la commune...*

**Bonne Rentrée...**



À La Plana



*En présence de l'Inspecteur de la circonscription, Marc Verlay, le Maire, Jean-Paul Dalmasso et les élus sont allés à la rencontre des enfants et des parents en ce premier jour de rentrée scolaire.*



# - 2019 Scolaire



À Victor-Asso



Au Chêne-Vert



À Denis-Delahaye



Au Chêne-Vert



Au Chêne-Vert



Collège La Bourgade



# Conseil Municipal

Séance du 27 septembre 2018

## Déclaration du Maire, Jean-Paul Dalmasso

L'actualité fait une part importante de nombreux sujets qui concernent notre territoire de l'Est métropolitain mais également de questions plus générales qui nous concernent tous. Je profite donc de cette assemblée pour revenir plus en détail sur ceux qui sont les plus prégnants à La Trinité. Je veux bien entendu parler du projet d'implantation d'un établissement pénitentiaire au plateau Tercier, de l'annonce de la fermeture du guichet de la Gare de La Trinité, de la décision de l'assemblée nationale de supprimer tous les contenants plastiques, notamment dans les restaurations scolaires.

*À propos d'un projet d'implantation d'un établissement pénitentiaire sur le plateau Tercier.*

À ma demande, j'ai été reçu à plusieurs reprises par Monsieur le Préfet de Alpes-Maritimes et encore le lundi 24 septembre dernier. Je lui ai fait part de mon opposition à ce projet dans un site inaccessible en l'état et qui nécessiterait des aménagements exorbitants, tant en terme de coût qu'en terme de travaux.

Il m'a confirmé que rien n'était acté à ce jour et que le projet de Saint-Laurent-du-Var restait en cours d'instruction. Le choix définitif sera opéré par la garde des Sceaux qui a pu constater elle-même l'ampleur des aménagements que nécessiterait une telle implantation. Je lis - ça et là - un certain nombre de critiques à l'égard de mon engagement sur ce dossier. Effectivement, je ne fais pas partie de ceux qui exposent à grand coup de communication et de manifestations leurs positions. Je n'agis que pour l'intérêt des trinitaires. Je négocie, je dialogue, y compris lorsque les décisions ne me conviennent pas. Je continue à dialoguer pour un effet positif et pour que les effets soient le moins néfastes pour les trinitaires. Il y a des institutions, un gouvernement qui peut imposer une décision et je continuerai à discuter car je suis dans la réalité de nos territoires. J'aime le dialogue constructif. J'agis, je travaille ce dossier comme l'ensemble des dossiers, en apportant des arguments concrets, chiffrés et objectifs. Je pense que c'est avec ce

sérieux que l'on est écouté et Monsieur le Préfet a pris note de mes arguments en défaveur de cette implantation.

*Ce même sérieux, n'en déplaie à ceux qui voudraient faire croire le contraire, je m'y astreins aussi pour*



*la gare de La Trinité.* Je n'ai pas attendu, et je n'attends pas les réactions partisans de mes opposants pour agir. J'ai saisi, dès l'annonce de fermeture du guichet de La Trinité, Monsieur le Directeur National de la SNCF afin qu'il revienne sur cette décision et dans le même temps, j'ai à nouveau alerté le Président du Conseil Régional pour qu'il soutienne cette demande. Je sais que Monsieur Muselier et Monsieur TABAROT, délégué aux transports, sont particulièrement attentifs sur ce sujet et que la Région saura se saisir de ce dossier. Je m'occupe d'autant plus activement de ce dossier qu'il s'agit d'un élément majeur du futur aménagement de la zone Anatole France. Le cadencement du TER toutes les 15 mn, que je défends depuis de nombreuses années, est un dossier complexe mais qui a l'attention de tous les décideurs locaux. Il fait partie intégrante de l'ensemble de ce secteur à fort enjeu économique et social.

*À propos du plastique dans les écoles,* l'Assemblée nationale a confirmé la règle de suppression des contenants alimentaires plastiques à partir de 2025. L'état a sollicité une étude de l'Agence de Sécurité Sanitaire sur les risques au niveau des contenants plastiques et sur les contenants susceptibles de les remplacer. Cette étude devra donner ses conclusions d'ici 2021. Notre marché se termine en août 2020. J'ai donné consignes à mon Adjoint aux Marchés publics d'inclure cette question dans la passation du nouveau marché. Nous serons en mesure de prévoir une clause particulière qui sera réajustée



### ***Point 1 : lancement d'une politique de souscription au bénéfice de projets patrimoniaux de la commune***

La commune de La Trinité possède un patrimoine architectural remarquable composé de plusieurs monuments emblématiques. Aussi, la municipalité est engagée depuis plusieurs années dans la réalisation de diverses opérations de réhabilitation visant à préserver cet héritage. Dans le cadre de la recherche de financements, au-delà du simple financement public, une démarche de souscription de type « mécénat » avec la Fondation du Patrimoine a ainsi été concrétisée en 2015, à l'occasion du projet de réhabilitation de l'Eglise dite de la Très-Sainte-Trinité. Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer des conventions de souscription avec la Fondation du Patrimoine, afin de poursuivre son action et généraliser cette démarche de souscription à l'ensemble des projets patrimoniaux.

### ***Point 2 : renouvellement de la convention unique proposée par le CDG 06 au titre de l'offre de services***

La commune de la Trinité est affiliée au Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Alpes-Maritimes (CDG06) qui assure les missions pour notre compte, dans plusieurs domaines. Le Président du CDG06 nous a fait connaître que le Conseil d'Administration a délibéré le 27 mars 2018 dernier pour simplifier ce dispositif et le remplacer par une convention unique afin de faciliter la gestion de nos adhésions actuelles et futures à ces missions. Le Conseil Municipal a adopté le nouveau cadre juridique qui repose sur une convention unique d'une durée de 3 ans, renouvelable une fois par tacite reconduction pour une durée de 3 ans, avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

### ***Point 3 : participation des communes extérieures aux frais de fonctionnement des écoles publiques de La Trinité année scolaire 2017-2018***

Durant l'année scolaire 2017-2018, 65 enfants de communes extérieures ont été scolarisés à La Trinité après dérogation acceptée par la commune de résidence. En application du code de l'Education article L 212-8, les communes de résidence sont tenues de participer aux frais de fonctionnement des écoles publiques d'accueil. Le coût moyen de fonctionnement d'un élève (hors périscolaire), pour l'année 2017-2018 est le suivant :

- 1 628,66 euros par enfant inscrit en maternelle,
- 976,85 euros par enfant inscrit en élémentaire.

### ***Point 4 : aide à la restauration scolaire pour les enfants trinitaires scolarisés à l'extérieur***

Par délibération du 7 Décembre 2006, le Conseil Municipal a voté le principe d'une aide financière par repas, pour les enfants trinitaires scolarisés dans des communes environnantes. Ce soutien financier de 1,50 (aide maximale) euros par repas sera reconduit pour l'année 2018-2019 qui sera versé directement aux familles sur présentation des justificatifs de paiement. En ce qui concerne les élèves de l'enseignement public en dérogation de secteur scolaire obligatoire (U.L.I.S., classes spécialisées, dispositions de l'éducation nationale), le dispositif proposé est inchangé (prise en charge de la différence entre le tarif payé par la famille et le prix du repas plein tarif trinitaire selon le cycle de scolarisation de l'enfant, prix du repas en élémentaire : 2,20 euros et en maternelle 2,00 euros).

### ***Point 5 : cession des parcelles communales cadastrées section ad n°46 à 50 d'une superficie totale de 12 208 m<sup>2</sup> lieudit « le Collet du Moulin »***

Une promesse de vente a été signée le 25/01/2018 entre la Commune et la SCI DANAT, pour le terrain communal dénommé « Le Collet du Moulin » (parcelles AD 46 à 50 d'une superficie de 12 208 m<sup>2</sup>) conformément à la délibération du Conseil Municipal du 28/09/2017. Or, cette délibération a fait l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif par l'Association Trinité, Trinitaires, Territoires obligeant la SCI DANAT à se prévaloir de la condition d'absence de recours et à se désister de la vente. Un autre acquéreur s'est présenté : la société CG Méditerranée représentée par Monsieur Guillaume CHAUSSE (pour le compte des Etablissements MAISTRE avec possibilité d'associer toutes autres entreprises locales ou nationales.) L'administration des Domaines a réévalué le bien au prix de 2 020 000.00 €, le coût de la dépollution étant à la charge de l'acquéreur. La société CG Méditerranée a confirmé sa volonté de se porter acquéreur par courrier du 6/08/2018.

### ***Point 6 : cession du bien communal dénommé la Galipette cadastré section ay n° 85, au profit du SIVOM Val-de-Banquière***

Le SIVOM VAL DE BANQUIERE a confirmé son accord écrit le 19 juin 2018 pour l'acquisition du bien communal dénommé « LA GALIPETTE » cadastré section AY N° 85, au prix estimé par les domaines soit 350 000,00 €. Cette acquisition sera concrétisée par acte authentique aux frais du SIVOM.

### ***Point 7 : indemnisation des servitudes de passage réseaux grevant des propriétés communales***

La Commune a instauré par délibération du Conseil Municipal du 14 avril 2016, l'indemnisation des servitudes de passage réseaux eau potable, assainissement, eaux pluviales, grevant les propriétés communales. Au regard des demandes réceptionnées depuis cette date, le Conseil a actualisé ladite délibération.

# Performances Sportives

Labellisée « Ville Active et Sportive », notre commune de La Trinité regorge de talents sportifs. Plusieurs dizaines d'associations, plusieurs centaines de licenciés, des catégories sportives diverses et variées et des talents sportifs qui se distinguent régulièrement. Durant l'été, certains d'entre eux se sont illustrés en accomplissant des performances collectives et individuelles spectaculaires... Retour en images sur les prouesses de ces champions.



## Anais Esnault, employée municipale, à l'assaut du Kilimandjaro

Trinitaire de souche et employée municipale, Anais Esnault vient d'accomplir son rêve d'enfant... atteindre le sommet du Mont Kilimandjaro, en Tanzanie, qui culmine à près de 6 000 mètres. Accompagnée de son fiancé Nils, elle s'est lancée dans cette aventure tant sportive que psychologique pour atteindre le sommet le plus haut d'Afrique « **qui reste accessible et sans danger si l'on est bien préparé et bien encadré lors de l'ascension** ».

Il leur aura fallu plusieurs jours pour le gravir, et chaque étape n'était que nouveaux décors, nouvelles rencontres et merveilleux souvenirs. Malgré tout, l'instant qui restera gravé dans sa mémoire est celui de l'arrivée... « **quelle satisfaction j'ai ressenti en apercevant le**

**dernier panneau d'étapes « Uhuru Peak »**. **J'étais fière et heureuse de ce parcours mais encore plus au moment où j'ai fait flotter le drapeau de La Trinité, ville à laquelle je suis si attachée. C'est une juste reconnaissance envers une ville qui promeut et dynamise le sport.** ».

« La décision gouvernementale de diminuer encore le budget du ministère des Sports (-30 millions d'€) inquiète les décideurs politiques concernant l'avenir du Sport en France. Malgré la pression budgétaire initiée par les baisses de dotations successives subies par les communes, La Trinité réaffirme sa volonté de permettre la pratique sportive pour tous.

Cette détermination porte aujourd'hui ses fruits puisque 4 jeunes trinitaires sont mis à l'honneur. Félicitons Anais, Boris, Cédric et Rafaël pour leurs performances respectives.

Chacun a pu, durant sa jeunesse, bénéficier de la politique sportive communale soit par l'encadrement de l'EPS scolaire ou en centres de loisirs par des Educateurs Sportifs, soit par notre soutien indéfectible au milieu associatif ; ceci ayant très certainement contribué à développer chez eux, le goût de l'effort physique et du dépassement de soi.

Ces exploits contribueront sans nul doute à l'obtention de notre second Laurier au label de « Ville active et sportive » pour lequel La Trinité concourt en 2019 (2016 1<sup>er</sup> laurier).

**De plus, j'ai le plaisir de vous annoncer l'inauguration du nouveau Parc sportif et de loisirs du Rostit, le mercredi 17 octobre 2018 à 16h30. La Trinité se dote d'un espace naturel que nous avons voulu familial et complémentaire de l'offre sportive actuelle.»**

Virginie Escalier

Adjointe au Maire déléguée aux Sports



En 2016,  
La Trinité s'est vue décerner  
son 1<sup>er</sup> Laurier «Ville Active & Sportive».  
Elle concourt pour l'obtention d'un second.

## Rafaël Dutay, une âme de champion



Mardi 24 juillet, Rafaël Dutay, jeune trinitaire, concentré et fier, sur les terres de Truro Nouvelle Écosse au Canada. Il va représenter pour la 4<sup>e</sup> fois la France au championnat du monde DSISO. Nous sommes à la 3<sup>e</sup> journée, toute l'équipe compte sur lui pour réitérer sa performance des championnats d'Europe où il a remporté le titre en 50 m brasse. Qualifié

en finale avec le meilleur temps des séries, c'est maintenant qu'il peut récolter le fruit de son travail. À l'arrivée d'une course maîtrisée de bout en bout, le nageur explose son record de plus d'une seconde en 41''15 (temps référence 42''33 réalisé en finale des championnats d'Europe à Bobigny en novembre 2017). **« Après avoir touché le mur, j'ai regardé sur les côtés mais je ne savais pas si j'étais premier. Je suis sorti de l'eau et je me suis tourné vers le staff de l'équipe de France. J'ai vu les pouces se lever ! J'ai eu des frissons dans tout le corps et j'ai cru que mon cœur allait exploser. J'ai couru vers le staff et mes coéquipiers et je suis tombé dans leurs bras : un grand moment d'émotion ! »**, confie notre champion.

À l'appel de son nom, il monte sur la **1<sup>ère</sup> place du podium** portant fièrement le drapeau français sur les épaules ; un immense sourire ne l'a pas quitté pendant qu'il chantait la Marseillaise. Mais Rafaël est un champion, très vite il se reconcentre, il est attendu pour son 4<sup>e</sup> 50m brasse de la journée. Cette fois, c'est une médaille de bronze, avec le relais mixte 4x50m 4 nages, qu'il est allé chercher avec sa belle équipe.

**« C'était mon jour, on m'attendait, j'ai répondu présent. Jamais je ne l'oublierai ... »**



## Boris Martello, Cédric Spaziani, Trek en Islande

« Ce voyage préparé depuis 3 mois, nous en avons rêvé. Son but : traverser l'Islande du nord au sud, en autonomie complète.

Nous l'avons calculé au gramme prêt, à la calorie prêt ! 3000 kcal par jour et par personne avec les rations alimentaires maison déshydratées, pour une charge de 22 kg par sac tente et couchage compris.

Ces 340 kms nous les avons parcourus avec des moyennes suivantes : 30 kms par jour, 0°C pour la température avec un record à

-15°C. Pluie, soleil, vent neige nous ont accompagnés pour ce trek qui nous a permis de découvrir des paysages lunaires et magiques, de marcher le long du glacier Vatnajökull, au travers des desserts de roche volcanique, de plonger dans les sources d'eau chaude...» Une vraie satisfaction d' avoir réalisé ce projet et déjà un autre est en route.

# 35<sup>e</sup> JOURNÉE EUROPÉENNE du PATRIMOINE

Pour célébrer cette *Journée du Patrimoine*, Isabelle Martello, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire déléguée à la Culture et au Patrimoine, a accueilli les Trinitaires à la *Médiathèque Municipale Les Quatre-Chemins*.

« *L'Art du Partage* » : c'est à la *Médiathèque* que ce rendez-vous incontournable a eu lieu. *Journée Portes Ouvertes*, don d'ouvrages, présentation du programme culturel, point d'étape projet UNESCO, présentation de la souscription pour la *Chapelle Sainte-Anne*... une belle journée vraiment...



Cette année calendaire est marquée par des événements notables pour La Trinité. S'il en est un d'importance, c'est bien sûr le bicentenaire communal marqué par ailleurs par le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale. Nous arrivons au mois de septembre avec la 35<sup>ème</sup> édition des Journées Européennes du Patrimoine placées sous le thème de « *L'art du partage* », en complète corrélation avec la politique culturelle. Cette première journée portes ouvertes à la médiathèque nous ravit et permet à chacun de s'approprier ce joli lieu. *C'est un succès*. L'art du partage nous voulons le cultiver et l'insuffler à la jeunesse en proposant et en soutenant l'éducation artistique, culturelle, sportive.



*Avec la distribution des ouvrages désherbés, nous poursuivons notre objectif de faciliter l'accès aux livres et de donner l'envie de devenir un lecteur. Je suis très fière d'avoir obtenu cela, il m'est impossible d'imaginer des ouvrages partir à la poubelle. Vous en conviendrez. Jeter un livre c'est assassiner la Culture, l'Art, Une Civilisation, Une Émotion, Un Esprit... Les mots ont un sens, l'ignorer*

*c'est ignorer le sens de la vie ! Je veux remercier ici l'équipage qui tient la barre du fleuron culturel.*

*200 personnes de plus en une année. Vous vous rendez-compte par où il a fallu passer...Merci de tenir les objectifs de la politique culturelle voulue par le Maire. Bravo !*

*Malgré les tempêtes, les « coups de houles », cet équipage est là motivé, dynamique et au service, toujours avec le sourire des nombreux trinitaires, qui se sont inscrits en ces murs.*





*Je vous informe également que le projet de notre inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO progresse.*

*J'en suis ravie car la valorisation de La Trinité va encore aller bien au delà de son territoire.*

*Les experts internationaux pour la conservation de la nature, en lien avec l'UNESCO, se sont déplacés sur l'ensemble du territoire afin d'en certifier la valeur universelle et exceptionnelle, réponse prévue l'été prochain.*

*Isabelle Martello*



LA TRINITÉ

SOUTIENT

LA CANDIDATURE DES  
"ALPES DE LA MÉDITERRANÉE"



## Rénovation de la Chapelle Sainte-Anne

*Les 15km<sup>2</sup> du territoire de la commune s'allongent d'Est en Ouest, de La Turbie aux rives du Paillon et le vallon de Laghet traverse la commune horizontalement. On le sait, les Romains construisirent la Via Julia qui descend lentement de La Turbie, en empruntant les hauteurs de la rive gauche de Laghet, pour toucher le Paillon au lieu-dit encore aujourd'hui Roma.*

*Cette Via Julia sera pendant des siècles la seule voie de communication entre la France et l'Italie, sur le littoral. On sait également qu'en 1388, l'arrivée des Comtes de Savoie à Nice, donne de l'importance à la route du sel. Depuis toujours, des convois muletiers menaient le sel indispensable aux bêtes, des salines de Provence au Piémont.*

*La commune de La Trinité située sur ces axes possède de fait un patrimoine architectural remarquable composé du célèbre sanctuaire Notre-Dame de Laghet, de l'église de la très Sainte-Trinité, inscrite à l'inventaire complémentaire des monuments historiques, de la statue « Oreste et Minerve » rue du Château, Des bornes romaines retrouvées sur la voie Julia dans le vallon de Laghet dans les années 1840 et conservées à Nice.*

*Et c'est sans compter sur les oratoires, dans la continuité d'une tradition amorcée à la fin du Moyen Age répandue*





dans Nice au début du XVII<sup>ème</sup>, les nombreuses croix, les nombreux lavoirs et fontaines qui se nichent au détour des rues, des jardins, des chemins de notre commune.

Et d'ailleurs pour poursuivre le travail engagé, en faveur de la restauration et la pérennisation du patrimoine culturel de la commune, une étude est actuellement en cours pour la réhabilitation des croix, oratoires, lavoirs et fontaines isolées ou en hameau. Des possibilités de

financements sont identifiées auprès de la Région dans le cadre de sa compétence en matière d'aménagement du territoire pour privilégier la restauration et la valorisation du patrimoine non protégé. La fondation Du Patrimoine, partenaire incontournable dans le domaine sera également associée à la réflexion globale menée. Les quartiers regorgent donc de pépites patrimoniales qu'il convient de valoriser, dont notamment la chapelle Sainte-Anne.

Il s'agit d'un petit édifice emblématique du quartier du même nom. Il est édifié en 1669 et fait partie d'un ensemble de lieux de culte, parfois modestes qui se multipliaient aux abords de Nice et sur les collines.

Il est devenu plus tard l'étape incontournable de la traditionnelle 'procession des limaces' et atteste de l'occupation toujours plus dense des quartiers voués à l'agriculture et au maraîchage.

Après bien des vicissitudes, la chapelle devient propriété de la commune en 1971 qui entreprend en 1988 une rénovation. Les amis sont sollicités et les fonds récoltés permettent d'acheter l'autel en pierre bouchardée (carrière de La Turbie). La statue de Sainte-Anne en bois a été acquise au sanctuaire de Laghet par la paroisse et le Père Largillière et elle est de toutes les processions organisées pour sa fête.

Les mécènes font don du marbre, du ciment, de la peinture, du bois pour refaire la charpente, pour que tout soit prêt pour son inauguration le 26 juillet 1989 par le père Barsi, (aujourd'hui Archevêque de Monaco).

**Sans nul doute la petite chapelle Sainte-Anne fait partie des vestiges de notre identité culturelle.**

Lui redonner son éclat serait une grande satisfaction pour la commune de La Trinité et pour moi. En 1993, la commune de La Trinité a déjà procédé à des travaux. Mais aujourd'hui, la chapelle a subi les outrages du temps et sa restauration s'avère indispensable. C'est en présence de Messieurs Marquez et Chalvet que nous avons annoncé la souscription à la Fondation du Patrimoine.

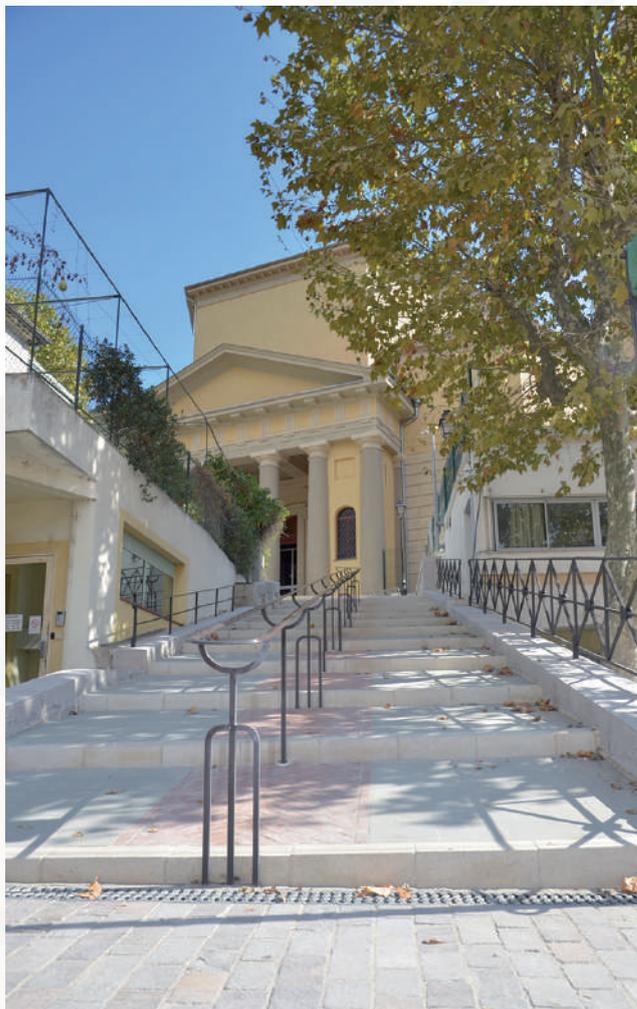
Les travaux qui devraient commencer sous peu de temps porteront sur la reprise des étanchéités, la restauration des enduits extérieurs avec le décroustage de toutes les surfaces extérieures, le nettoyage de la couverture, l'isolation, la pose d'un enduit et d'un badigeon.





## Rubans du patrimoine

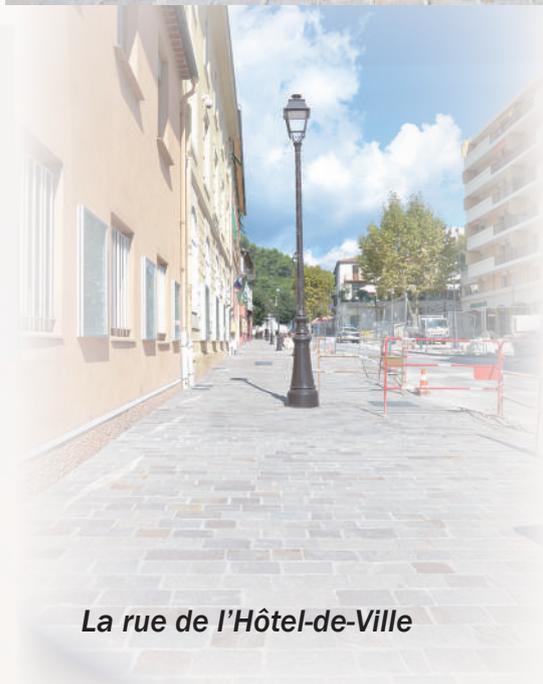
*La commune a obtenu ce prix qui met à l'honneur nos actions pour réhabiliter l'église en participant à la vie économique et en favorisant la transmission des métiers du patrimoine. Ce prix départemental est organisé dans le cadre d'un partenariat entre l'Association des Maires de France, la Fondation du Patrimoine, la Fédération Française du Bâtiment, la Caisse d'Épargne.*



*La Chapelle, l'Église, son clocher et son parvis*



*La Place de la République et ses abords*



*La rue de l'Hôtel-de-Ville*



*La rue Antoine Scoffier*

# REPRENDRE, CÉDER UNE ENTREPRISE

*Très grande réussite pour « la 1ère journée de la Transmission et de la Reprise d'Entreprise » ! La journée a commencé par une rencontre partenariale du tissu économique local qui s'est déroulée à la médiathèque de 9h à 12h pour aborder l'ensemble des dispositifs existants avec un objectif commun : le développement économique et l'attractivité du Territoire. Etaient présents les acteurs institutionnels et prescripteurs emploi : Monsieur PERRIER , DGA développement économique Métropole NCA, Madame Nadine GIRARD chargée de développement de l'Emploi à la Direction Paca, Madame Pascale PUIG directrice de Pôle Emploi et ses équipes, Madame HAYDADI Sabah directrice de la Mission Locale ainsi que Stéphane CUVELIER et Elodie JEANNE, Monsieur Marc CHAKTOURA Directeur d'Initiative Nice Cote d'Azur et sa présidente Madame AMIRATI, Laurence VACHER Sécurité Sociale des Indépendants, Delphine DOSTERT et Caroline MORET de la chambre des métiers et de l'artisanat, Roxana MURAT, Chambre du commerce et de l'industrie, Alain MENARDI ,Nice Ariane Développement , Adrien SFECCI, Association Entreprises Vallées du Paillon. En présence du Député Cédric Roussel.*

*J'ai rappelé l'enjeu majeur pour l'emploi que constitue l'accompagnement à la transmission d'entreprise. Mon engagement depuis plusieurs années à lever les verrous de notre territoire en faveur du transport, en faveur d'un futur ambitieux pour le devenir de la Zone Anatole France et en favorisant les échanges avec le monde de l'entreprise.*

*Alors que la création d'entreprise est en pleine expansion avec 8000 entreprises créées en 2017 et 2600 nouveaux auto entrepreneurs soit une augmentation de +29 % ; 1 entreprise sur 3 seulement est transmise.*

*Les raisons principales, une méconnaissance des dispositifs existants et une nécessité de renforcer l'accompagnement global. C'est ce constat qui a amené la commune de La Trinité en partenariat avec Pôle Emploi et Initiatives Nice Cote d'Azur à organiser ce premier salon entrepreneurial dédié aux repreneurs et chefs d'entreprises.*

*Dès 13 heures et durant toute l'après-midi, les partenaires présents ont tenu plusieurs stands portant sur plusieurs thématiques : cession-reprise d'entreprises ; accompagnement et financements ; développement d'activités...*

*L'objectif : faire connaître aux visiteurs porteurs d'un projet ainsi qu'aux demandeurs d'emploi, les possibilités de reprises d'entreprise, les aides mobilisables, les aspects juridiques sociaux comptables et immobiliers ainsi que toutes les démarches administratives.*

*Un bilan de cette journée sera prochainement effectué avec les différents partenaires pour poursuivre le travail engagé avec la détermination d'un plan d'actions tout au long de l'année.*



**Bilan : 25 exposants, 3784 demandeurs d'emploi convoqués ayant un projet de création d'entreprise envisagé ou validé, 1400 retours de questionnaires ont été enregistrés et 1700 visiteurs**



**Des professionnels sont venus à la rencontre des visiteurs du salon pour témoigner de leur expérience en matière de création et cession d'entreprises.**



# Mariages... avec un grand « Oui » !

Vie communale



Christelle et Sébastien, le 4 août



Christine & Robert, le 7 septembre



Mélanie & «Bibi».

Claire & Philippe,  
le 15 septembre



*Nous souhaitons tous nos vœux de bonheur aux « nouveaux époux », leurs familles et amis.*

*Lydia & Jean viennent de célébrer leur 60 ans de mariage entourés de leur grande famille*



Baptême civil de Trystan,



Journées  
Portes Ouvertes  
au Pony Club

Challenge  
Boules Molino  
au Clos Sainte-Anne



## Aurevoir...



Michel Conte,  
décédé le 28 août  
à l'âge de 73 ans

Michel Tosello, Président de l'Union Nationale des Combattants à La Trinité est décédé à l'aube de ses 83 ans. Plusieurs fois médaillé pour son parcours militaire, il passa une partie de sa retraite à s'investir sans compter pour l'association d'anciens combattants et ses militants pour faire vivre le devoir de mémoire.

# Infos utiles...

## Nouveaux horaires CCAS

Depuis peu, le CCAS de La Trinité élargit ses horaires d'accueil au public. Désormais l'ouverture se fait du

**lundi au vendredi**  
de 08 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Permanences Isabelle Martello au CCAS,  
les 18/10, 06/11, 27/11 et 08/12.  
Sur rendez-vous au 04 93 27 64 40.



**Sortie du mois**  
**Vendredi 19**  
**octobre 2018**

**36€**  
Le CCAS  
vous offre  
le transport

« Entre saveurs et senteurs »  
à Roquebrune-sur-Argens  
Départ 8h00 place Pasteur

- Balade gourmande de Roquebrune-sur-Argens
- Visite commentée du village médiéval, de la Maison du Patrimoine et de la Maison du chocolat et cacao, suivie d'une dégustation chez un chocolatier.
- Visite de la Maison du terroir, lieu où l'agriculture locale est mise à l'honneur.
- Dégustation et apéritif offert en fin de visite

Déjeuner au restaurant  
Entrée - plat - dessert - boisson incluses

- Visite d'une serre d'Orchidées tropicales
- Visite de l'Oliveraie Le Clos Saint-Martin

Renseignements et inscriptions au Pôle Animation Seniors  
04 93 54 34 45 ou au CCAS 04 93 27 64 40

Règlement de la sortie mardi 06 novembre 2018  
au CCAS de 9h30 à 11h30

## Internet et fibre

**Mercredi 10 octobre à 11 h**, salle du Conseil municipal, conférence de presse sur l'arrivée de la fibre à La Trinité organisée en partenariat avec Orange.

## Inauguration Parc du Rostit

**Mercredi 17 octobre à 16 h 30**, inauguration du Parc sportif et de loisirs du Rostit. Un espace naturel voulu familial et complémentaire à l'offre sportive locale.

## Commémoration du 11 Novembre 2018

Toutes les familles dont les noms figurent sur les monuments aux morts de la commune (Laghet et Square Barbero) sont cordialement invitées à participer aux côtés des Trinitaires aux cérémonies commémorant le centenaire de l'armistice de la Grande Guerre 1914-1918 qui se dérouleront **dimanche 11 novembre 2018 à 10 h 30** à Laghet et **11 h 30** au Square Barbero.

## Heat pizza, un distributeur révolutionnaire

Sébastien Sandri, propriétaire du camion-pizza Heat Pizza, a lancé un nouveau concept : un distributeur à pizza disponible 7j/7 et 24 h /24. L'originalité de cette machine réside dans la fraîcheur des produits. Les pizzas sont confectionnées par le jeune homme et entreposées dans une chambre froide qui se trouve dans la machine. Il ne vous reste plus qu'à commander, la machine fait le reste: cuisson et emballage. Vous repartez avec une pizza toute chaude !



## Sorties Proximité

Les élus trinitaires viennent à votre rencontre :

- **Samedi 13.10 à 10 h** Place Pasteur ;
- **Lundi 15.10 à 10 h** aux Hautes-Vignes ; 10 h 30 Mur d'Escalade ; 11 h Négron 11 h 30 Square Bertagnia ; 16 h Ecole du Chêne-Vert.
- **Mardi 16.10 à 10 h** Rives du Paillon l'Oli ; 11 h Paillos ; 15 h Mollet - Accossato 16 h Ecole Denis-Delahaye.
- **Mercredi 17.10 à 11 h 30** au Collège ; 15 h 30 Hauts-de-la-trinité ; 16 h Stade du Rostit ; 16 h 30 Cité du Soleil
- **Judi 18.10 à 10 h** au Figour ; 10h30 Vallon de Laghet ; 11 h Sanctuaire de Laghet ; 11 h 30 Spraes ; 15 h Terre d'Eze ; 16 h Ecole La Plana.

**5<sup>e</sup> Journée Nationale des Trinitaires**

**DIM. 14 10 18 / 11h / 17h**

Menu pizza au Paillonnage C 5,00

**au profit des enfants hospitalisés**

Rendez-vous sous le chapiteau - En partenariat avec Bleu

Infos/réservations : 06.61.75.71.21



LA TRINITÉ

FONDATION



PATRIMOINE

# RESTAURONS LA CHAPELLE SAINTE-ANNE DE LA TRINITÉ

# FAITES UN DON

UN DON

=

UN REÇU  
FISCAL



## COMMENT FAIRE VOTRE DON ?

### PAR INTERNET :

[www.fondation-patrimoine.org/59543](http://www.fondation-patrimoine.org/59543)



Ou faites immédiatement un don en flashant ce QR code avec votre smartphone ! L'installation d'une application QR code est requise.

### PAR COURRIER :

Envoyer le bon de souscription (disponible en mairie) avec votre règlement à la Fondation du patrimoine

### FONDATION DU PATRIMOINE DÉLÉGATION ALPES – MARITIMES

CCI Nice Côte d'Azur, 20 bd Carabacel

CS 11259 — 06005 NICE Cedex 1

Tel : 04 93 13 73 47

[paca@fondation-patrimoine.org](mailto:paca@fondation-patrimoine.org)

 Suivez notre actualité sur Facebook

Fondation créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique — La Fondation est soutenue par



## Tribune des oppositions

### REJOIGNEZ LE COLLECTIF!

Avec le Collectif pour la défense et l'amélioration du cadre de vie à La Trinité, nous continuons d'écouter la population afin de réfléchir à des solutions aux problèmes de la commune.

Voici quelques sujets :

De nombreux Trinitaires s'interrogent sur le devenir des biens communaux mis à la vente par la municipalité :

-l'ancien gymnase de la Satem a été vendu sans que l'on sache précisément son devenir.

-on ne connaît pas non plus (le maire n'a pas accepté de répondre) le devenir précis du terrain dit « Attia ».

-en revanche, on sait ce qui est prévu sur les parcelles situées au-dessus de l'école de La Plana, promises à un projet inadapté : nous sommes mobilisés aux côtés des habitants.

Satem, Attia, La Plana: nous refusons que la municipalité brade le patrimoine communal pour faire rentrer de l'argent frais, sans se soucier des conséquences pour la qualité de vie à La Trinité.

De nombreux Trinitaires nous alertent aussi sur le montant des impôts locaux : ainsi l'impôt foncier a encore augmenté, notamment à cause de la nouvelle taxe métropolitaine contre laquelle le maire n'a pas su se positionner clairement.

Ce montant d'imposition locale est d'autant plus difficile à accepter que la qualité du service rendu à la population se dégrade; les choix de la municipalité pour la gestion du personnel pénalisent la commune: ainsi un poste coûteux de « directeur général adjoint » de l'administration vient d'être créé alors que des efforts supplémentaires sont demandés au personnel qui n'a plus les moyens d'assumer ses missions (de nombreux Trinitaires se sont indignés cet été de l'état du cimetière).

Enfin, on sent une colère monter contre l'absence de courage de la municipalité au sujet des dossiers qui se décident ailleurs : le maire n'a su se faire entendre ni sur le tramway (les Trinitaires doivent se contenter de financer la ligne 2 vers l'ouest avec leurs impôts), ni sur le projet de nouvelle prison (contre laquelle tous les élus de la vallée sont mobilisés sauf le maire de La Trinité et son équipe).

Face à cette situation de laisser-aller, il est temps que nous nous mobilisions pour réfléchir à ce que nous voulons pour La Trinité dans les prochaines années.

Faites-nous part de vos remarques, de vos idées et de vos propositions!

CADREDEVIE.LATRINITE@GMAIL.COM

06 46 55 70 39

L. POLSKI, R. NICOLETTI-DUPUY,  
K. ROSSIGNOL, A. MOUTON, M-A. ORSINI,

I. DEPAGNEUX, G. GIBELLO, conseillers municipaux

La liste du Rassemblement national ne nous a pas transmis sa tribune



Jean Francis OLIVIER né en 1920 à Menton, est incorporé en avril 1939 au 1<sup>er</sup> Régiment de Dragons. Pendant la campagne de Belgique, blessé le 27 mai 1940 il sera soigné à l'hôpital de Dunkerque puis en Angleterre en juin.

En août, rétabli, à Londres il s'engage dans les Forces Navales Françaises Libres.

D'octobre 1940 à janvier 1945, quartier maître de 2<sup>ème</sup> cl. canonnière, affecté sur le cuirassé Courbet puis :

De janvier 41 à juin 41 sur le torpilleur Bouclier

De juin 41 à janvier 42 sur la corvette Aconit, la seule corvette qui coula le même jour deux U-BOOT allemands.

Puis il est affecté à la base navale de St Pierre et Miquelon.

De février 44 à mai 45 participera aux convois maritimes entre St Pierre et Miquelon et la Tunisie.

Militaire volontaire pendant six années, il sera décoré de : la Croix de la Valeur Militaire, Insigne des blessés militaires,

la médaille commémorative des Services Volontaires dans la France Libre, de la Croix de Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Libéré de ses obligations militaires en août 1945, M. OLIVIER décide de rester à St-Pierre et Miquelon et de s'y installer.

C'est ainsi qu'il a connu sa future épouse, Adéla, avec laquelle ils furent mariés durant 65 ans et ont eu 3 enfants.

Sa vie professionnelle a permis à Jean d'exercer différents métiers : gardien de phare, puis artisan-peintre pour terminer sa carrière au Lycée de Saint-Pierre où il s'occupait de l'intendance.

Lorsque Jean et Adéla ont pris leur retraite en 1984, ils ont décidé tous deux de s'installer en Métropole et demeurant sur la commune de LA TRINITÉ, auprès de leur fille Jeannine MUSSO.

Décédé, le 31 juillet ses compagnons, anciens combattants, lui ont rendu un dernier hommage en présence d'Emmanuelle FERNANDEZ BARAVEX et de Jacques BISCH lors de la cérémonie en l'église de La Trinité.

Emmanuelle FERNANDEZ-BARAVEX  
et Jacques BISCH  
Élus indépendants trinitaires

## Parole de la Majorité

**À force de vivre pour se faire remarquer, il est difficile d'être remarquable.**

Encore une fois, l'agitateur à la fausse éloquence étale son étroitesse d'esprit sur le thème du mépris.

Tellement obnubilé par sa soif de paraître, tellement frustré de ne plus être rien sur la scène politique locale, il adopte la vocifération en assemblée municipale et la démagogie dans ses écrits. Ce pourrait être une prouesse intellectuelle si ses arguments étaient à la hauteur de ses arguties.

Et voilà qu'à présent, il s'exerce apprend on, aux déjeuners secrets, aux seules fins politicardes d'œuvrer dans l'ombre à ses desseins revanchards.

En homme suffisamment lettré, Il est étonnant qu'il ne sache pas que la calomnie et l'humiliation sont les armes des plus faibles... et que les tractations dans l'ombre dont il est parait-il friand - sont les méthodes d'un temps révolu, honnis par les citoyens de ce pays.

Pendant ce temps là, on ne l'entend pas se positionner contre les baisses drastiques des dotations d'Etat .

Pendant ce temps là, On ne l'entend pas réprover la hausse de la CSG et ses effets sur les pensions de retraite.

Pendant ce temps-là, on ne l'entend pas condamner la hausse du seuil de logements sociaux de la loi SRU qui étrangle les communes.

On ne l'entend pas non plus s'inquiéter des conséquences du plan prison de Monsieur MACRON en cours de finition, ni du projet de loi de programmation de la justice qui prévoit la création de nouveaux centres pénitentiaires.

Non, tout au plus un positionnement partisan au service de ses prétentions à rester sur l'échiquier politique local.

Alors Monsieur je veux vous dire ceci : gardez pour votre miroir vos tirades perfides et répétez-vous les à l'envie. Les citoyens ne sont pas dupes du gouffre de vos allégations. Soyez enfin vraiment responsable et réfléchissez avec conscience en abandonnant votre orgueil. Les débats n'en seront que plus constructifs.

En quelques mots seulement : prenez de la hauteur !

Votre Maire  
Jean-Paul Dalmasso



LA TRINITÉ PRÉSENTE  
SON

Active & Sportive



# 2<sup>e</sup> Festival DE LA DANSE

**VENDREDI 23 NOVEMBRE 2018**

**MÉDIATHÈQUE LES QUATRE-CHEMINS  
DIFFUSION D'UN FILM FAMILIAL À 19 H  
ENTRÉE LIBRE**

**SAMEDI 24 NOVEMBRE 2018**

**20 H**

**GRAND SPECTACLE DE DANSE  
SOUS LE CHAPÎTEAU  
ENTRÉE 5 € ; GRATUIT - 12 ANS**

**INFORMATIONS 04 93 04 36 80**